

2 décembre 2009

09.411

**Question Claude Borel****Les caprices du Doubs**

*En septembre-octobre 2009, le Doubs est descendu six mètres au-dessous de son niveau normal, rendant impossible la navigation entre Villiers-Le-Lac et Les Brenets et annihilant totalement l'impact de la principale attraction touristique de la région ("Le Saut-du-Doubs sans le Doubs..."). A fin octobre, le niveau de ce cours d'eau est remonté de sept mètres en deux jours!*

*Au-delà de la faible pluviosité, y a-t-il d'autres causes expliquant l'assèchement du Doubs (par exemple une éventuelle retenue au lac Saint-Point ou une réapparition de failles dans le lit du Doubs)?*

*La faune et la flore aquatiques ont-elles beaucoup souffert de cette baisse des eaux?*

*La brusque remontée du niveau du Doubs en deux jours, après quelques heures de pluies loin d'être torrentielles, apparaît préoccupante; quel aurait été le niveau de l'inondation si, au départ, la rivière avait eu son débit normal?*

*Quelles sont les conclusions du rapport sur l'évaluation des risques naturels pour la région du Doubs?*

*Ces questions feront-elles l'objet de concertations transfrontalières?*

**Une réponse écrite est souhaitée.**

*Cosignataires: J. Lebel Calame, S. Locatelli, M. Debély, C. Mermet, T. Huguenin-Elie, G. Hirschy et S. Vuilleumier.*

**Réponse écrite du Conseil d'Etat, distribuée en session le 27 janvier 2010**

L'année 2009 a été marquée par des précipitations globalement très en dessous de la moyenne. L'automne a été exceptionnellement doux avec des précipitations déficitaires, parfois 70% inférieures à la norme. A cela s'ajoute un ensoleillement compris entre 105 et 125% de la norme.

Après plusieurs mois souvent trop secs, novembre 2009 fut particulièrement arrosé avec des valeurs comprises entre 140 et 175% de la norme.

En ce qui concerne le cas particulier du Doubs, il est clair que ce cours d'eau subit des fuites naturelles. Elles sont absolument normales et connues de longue date dans le massif karstique jurassien. De nombreuses failles permettent à l'eau de trouver des chemins divers, malgré les tentatives ces dernières années de colmater les fuites en coulant du béton. Ces mesures ont jusqu'ici été vaines, la nature ayant toujours repris rapidement le dessus. Une pluviométrie exceptionnellement faible et un cours d'eau s'écoulant sur un karst sont les deux éléments déterminants pour expliquer la récente sécheresse du Doubs. Ces causes sont toutes deux liées aux éléments naturels. D'ailleurs les autres cours d'eau de la région, bien que ne subissant pas de pertes importantes dues à des failles, se sont retrouvés également dans une situation critique.

Afin de déterminer le rôle qu'aurait pu jouer le lac naturel de Saint-Point, six points de mesures de débits situés le long du Doubs ont été examinés. Ces stations, toutes situées sur le territoire français, sont les suivantes: Mouthe, Labergement, Oye-et-Pallet, Doubs, Fournet-Blancheroche et Goumois. L'examen a porté sur les mois de septembre, octobre et novembre 2009. En résumé, on constate que chaque épisode pluviométrique a induit une augmentation du débit de la rivière avec un temps de latence assez court. Autrement dit, ces mesures démontrent que le niveau d'eau du lac de Saint-Point est régulé et maîtrisé. Il joue plus un rôle régulateur que de réservoir ou déversoir. Son implication dans la diminution ou l'augmentation brutale du niveau d'eau est anecdotique.

La relative sécheresse des sols explique en grande partie la remontée brutale du Doubs. En effet, le déficit de précipitations a provoqué un dessèchement. Or, on sait que le dessèchement provoque — sur certains types de sols — la formation d'une croûte superficielle pouvant freiner fortement la pénétration de la pluie. Puisque le bassin versant du Doubs est très important, c'est une grande quantité d'eau qui a alimenté brutalement le cours d'eau. Cette arrivée d'eau a subitement augmenté le niveau du Doubs, puisque l'infiltration dans le sol était freinée par la croûte superficielle due à la sécheresse. Cette situation ne peut donc se présenter qu'en cas de sécheresse et n'est pas à craindre lorsque le cours des eaux de la rivière est à son niveau normal.

En principe, il n'est pas prévu de discuter de cette problématique avec nos voisins français. Tant que ces événements restent naturels et exceptionnels, ils ne justifient pas une prise en mains de l'Etat. Il en va tout autrement en ce qui concerne la protection des biens et des personnes en relation avec les dangers naturels liés à la géologie et à l'eau. La récente étude des cartes de dangers montre que cette région ne pose finalement pas de problèmes importants en termes de dangers naturels liés à l'eau.

Aujourd'hui, les cartes de dangers sont établies pour l'ensemble du canton de Neuchâtel, ceci avant l'échéance fixée par la confédération à 2011. Le bureau des ouvrages d'art et de l'économie des eaux (BOAE) prépare actuellement les dossiers de synthèse à l'attention des communes (pour

les dangers liés à l'eau). Bien que les résultats de ces études de dangers soient partiellement exploités dès aujourd'hui par les services de l'Etat, aucun détail ne peut être transmis à des tiers ou publié avant que les principaux intéressés — les communes — n'aient été informés. Le calendrier des présentations aux communes, qui toucheront aussi bien la géologie que l'eau, doit encore être établi.

Du point de vue de la faune aquatique, il faut relever qu'en cas de sécheresse, le service de la faune, des forêts et de la nature est attentif au niveau des eaux en amont du saut du Doubs. En effet, dans ce secteur, des gouilles peuvent retenir captifs certaines espèces de poissons, même si une diminution progressive du niveau laisse en principe le temps aux poissons pour se sauver. Le 24 septembre 2009, une pêche de sauvetage a été effectuée. Elle a permis de récupérer une centaine de gardons, la plupart au stade d'alevins. Quelques truites et un silure ont en outre été retrouvés morts.